

CONTRAT D'ABONNEMENT – PASS AQUASPORTS ILLIMITÉ ENGLOS

Entre : L'établissement SOWAÏ situé allée du Progrès à Englos, ci-après dénommé « le Centre ».

Et (NOM et prénom) _____, ci-après dénommé « l'Abonné ».

Objet du contrat

L'Abonné souscrit au Pass Aquasports Illimité Englos, lui permettant d'accéder aux activités aquasports du centre d'Englos, selon les conditions définies ci-après.

Choix de la formule

☐ 1 mois illimité : 119 €

Conditions générales d'utilisation

1. Accès et validité

- Le Pass Aquasports Illimité est valable uniquement pour les activités aquasports du Centre d'Englos.
- Offre limitée aux 30 premiers abonnés.

2. Réservations et participation

- L'Abonné peut effectuer jusqu'à 15 réservations simultanées. Une nouvelle réservation ne sera possible qu'après avoir honoré ou annulé une séance existante.
- Les détenteurs du Pass illimité ne peuvent pas participer aux défis organisés par le Centre.

3. Caractère nominatif

- Le Pass est strictement personnel et non transférable.
- Il ne peut ni être partagé, ni utilisé pour inviter quelqu'un.

4. Annulations et sanctions

- Toute annulation doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance. Toute réservation doit être honorée.
- En cas de non-respect du règlement et de la politique d'annulation, des sanctions pourront être appliquées : par exemple, à partir de 2 annulations hors délai/ rendez-vous non honorés, le Pass sera suspendu pour une durée d'une semaine.

Engagement de l'Abonné

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales du Pass Aquasports Illimité et s'engage à les respecter.

Fait à Englos, le ____/____/____

Signature de l'Abonné (précédée de « Lu et approuvé ») :

Tampon du Centre :
